

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUILLET 2013**

Délibération
n° 2013.07.155

**Commune de SAINT
YRIEIX - Impasse des
Rouyères : vente d
'une parcelle à M. et
Mme BERNUCHON**

LE ONZE JUILLET DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 juillet 2013**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY, Madeleine LABIE à Françoise COUTANT, Françoise LAMANT à Gérard DESAPHY, Djillali MERIOUA à Janine GUINANDIE, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, André BONICHON, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADEI, Gilles VIGIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2013

**DELIBERATION
N° 2013.07.155**

ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT - EAUX
USÉES

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**COMMUNE DE SAINT YRIEIX - IMPASSE DES ROUYERES : VENTE D 'UNE PARCELLE A M.
ET MME BERNUCHON**

Un poste de relèvement a été supprimé, impasse des Rouyères sur la commune de Saint-Yrieix. Il est proposé de vendre la parcelle cadastrée AR 144 au riverain.

Par courrier du 9 février 2012 Monsieur et Madame BERNUCHON Jacques demeurant 6 impasse des Rouyères, 16 710 Saint Yrieix, ont manifesté leur intention d'acquérir la parcelle AR144 d'une superficie de 12 m² . Le Service Départemental du Domaine a estimé la valeur de la vente à 1 €.

Les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur ainsi que les frais de démolition et de réhabilitation du site.

Vu l'avis du service France Domaine,

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 11 juin 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER la vente de la parcelle cadastrée AR144 située impasse des Rouyères sur la commune de Saint Yrieix sur Charente, d'une superficie de 12m², au prix de 1 € à M et Mme BERNUCHON.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les actes à venir.

DE CONSTATER la recette au budget annexe assainissement – article 775.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

16 juillet 2013

Affiché le :

16 juillet 2013